La promotion des congrès en France

ARTICLE

En septembre, la France accueillera plus de 33 000 participants à l'Annual Congress of the European Society of Cardiology (ESC) qui se tiendra à Paris. Un bel exemple de l'attrait qu'exerce la destination auprès des associations organisatrices de congrès internationaux…En la matière et dans un contexte concurrentiel très fort, le dynamisme de la destination France constitue une véritable force.

La nouvelle brochure congrès Atout France
Afin d'accompagner les associations internationales dans l'organisation de leurs prochains congrès en France, le Cluster Tourisme d'Affaires de Atout France met à leur disposition la ***brochure France, "A successful congress destination".*** Un outil qui permet de sélectionner 1 destination congrès en France suivant plusieurs critères : infrastructures et capacité, expertise de chaque destination selon les secteurs, R&D, pôles de compétitivité…

Le classement international des destinations de congrès
Chaque année, ICCA (International Congress and Convention Association) organisation internationale reconnue dans le secteur des réunions d'associations, publie le classement annuel des destinations de congrès.

- **Paris en 1e position devant Vienne et Madrid**

La capitale a accueilli en 2018 un total de 126 000 congressistes à l'occasion de 212 congrès répondant aux critères ICCA (fréquence régulière, minimum de 50 participants, rotation sur au moins 3 pays)

- **16 villes françaises inscrites dans le classement international**

Si les États-Unis demeurent au 1e rang dans le classement par pays, la France, quant à elle, prend la 4e place avec 16 villes françaises dans le top 409 des destinations totalisant 579 congrès.
Ces résultats témoignent de la mobilisation des acteurs du secteur et de la réussite des actions de promotion menées par Atout France en synergie avec les membres du Cluster Tourisme d'Affaires auprès de la cible des associations.

Expertise et innovation
La destination France offre un écosystème au service des associations internationales et des organisateurs de congrès

Au cours de ces dernières années, la France a su prouver son engagement pour le développement d'un écosystème tourné vers l'innovation. Le pays se classe cette année au 10e rang du Bloomberg Innovation Index, juste après les États-Unis et le Japon. Une reconnaissance qui est la traduction d'une mobilisation et de la combinaison de plusieurs facteurs clés :

• 56 pôles d'innovation ou centres d'excellence.
• Des laboratoires et des équipes de recherche parmi les plus importants au monde.
• Une augmentation des investissements en recherche et développement (R & D).
• L'initiative French Tech lancée par le gouvernement pour soutenir la croissance des start-up numériques françaises.
• Bpifrance la Banque publique d'investissement française, avec des incitations financières et des fonds de soutien qui viennent dynamiser l'activité.
• Une forte tradition industrielle et une expertise de renommée internationale.
• Des PME à fort potentiel et créatrices de valeur pour le pays.

Outre l'innovation, la France est également particulièrement reconnue comme l'un des pays les plus performants en matière d'écologie grâce à son implication dans le développement durable depuis la COP21 à Paris en 2015.
Toutes ces caractéristiques sont essentielles et permettent à la destination France d'offrir un écosystème attractif aux associations organisatrices de congrès internationaux, en phase avec leur secteur ou leur thématique d'étude.

Retrouvez ci-dessous les infographies en français et en anglais
Cluster Tourisme d'Affaires